

PROTOCOLE DE SECURITE DANS LES ACTIVITES A ENVIRONNEMENT CLASSIQUE : ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

(APPN) HORS ESCALADE

DOSSIER D'ECRITURE – PROTOCOLE INTERNE A L'ETABLISSEMENT

CIRCULAIRE N°2017-075 DU 19/04/2017 - BO N°16 DU 20 AVRIL 2017

Collège : Lycée GT Lycée professionnel : LPO :

Nom de l'établissement	
Ville	
N° de RNE	
Adresse mail	
Porteur du projet et qualité	

Projet de l'activité support

APPN en environnement spécifique support du protocole	
Type d'enseignement ou dispositif <i>Ex : enseignement commun obligatoire, enseignement facultatif, section sportive scolaire, association sportive, stage APPN...</i>	

Lieu	
Date ou Période envisagée	
Niveaux de classes concernées	
Nombre d'élèves	
Nombre d'encadrants	

Voici une **liste de questions essentielles à valider en équipe pédagogique** avant d'engager cette pratique. Vous les traduirez en réponses opérationnelles au sein d'un projet dûment formalisé et porté à la connaissance de la communauté éducative. Aucune question ne peut être éludée, ni aboutir à une réponse négative, sous peine d'invalider ce protocole.

Chaque activité se traduit par un projet formalisé.

Le chef d'établissement **vérifie** et **valide** la conformité des protocoles.

Tout changement dans le cadre et/ou la forme de l'intervention amène à revoir le protocole.

Ce document renseigné par vos soins, ainsi que les pièces attendues (précisées ci-dessous dans la colonne « justifications ») constituent le protocole de sécurité à conserver au sein de l'établissement et à adosser au projet d'EPS. Il pourra être demandé par et présenté aux IA-IPR EPS, à tout moment.

Questions		OUI	NON	Commentaires (à remplir directement dans le tableau)
Pour tout ce qui concerne la période AVANT l'enseignement ou la pratique				
1	L'enseignement ou la pratique se déroule-t-il dans le cadre d'un stage ? (si « oui » répondez aux questions suivantes, si « non » passez à la question 2.)			<i>Durée du stage :</i>
1.1	S'il se déroule hors académie, avez-vous pris connaissance collectivement du protocole académique en vigueur pour la ou les activités encadrées afin de construire votre projet de stage, et respectez-vous les préconisations qui y sont formulées ?			<i>Nombre de nuitées :</i>
1.2	Avez-vous procédé à une lecture attentive des réglementations fédérales, et du document ressource « <i>guide des sports de nature en séjour scolaire</i> » (2016) pour planifier votre projet ?			<i>Type d'hébergement :</i>
2	Les enseignants impliqués estiment-ils disposer des compétences nécessaires pour encadrer cette activité ?			<i>Précisez le vécu personnel et/ou professionnel (en temps de pratique et/ou formation) :</i>
3	Si cette pratique se déroule sur un site public ou une structure privée, avez-vous pris l'attache du propriétaire afin d'acter si nécessaire une convention stipulant les conditions d'accès et d'utilisation (dates et horaires, secteurs autorisés) Exemple : ONF, propriétaire privé, mairie...			<i>Joindre la convention au dossier.</i>
4	Avez-vous réalisé une reconnaissance préalable de la spécificité du ou des sites de pratique, du parcours ?			
5	Le matériel, la structure et/ ou les conditions météorologiques et environnementales font-ils l'objet d'une vérification préalable à la leçon (check-list qualitative et quantitative du matériel adapté à la leçon et à la classe) ? L'équipement de l'établissement et/ou personnel de l'élève est-il vérifié ?			
6	Les conditions d'encadrement (selon nombre et niveaux) des élèves sont-elles définies lors de la construction du projet pédagogique ? Le taux d'encadrement relève-t-il du bon sens ? L'arrêté du 25 avril 2012 peut être une référence.			<i>Joindre un résumé des points essentiels et incontournables à ce dossier : Taux d'encadrement, matériel adapté-entretenu-vérifié, identification de la zone d'évolution.</i>
7	Avez-vous anticipé une annulation sécuritaire ?			<i>Plan de substitution :</i>

PENDANT la période d'enseignement ou de la pratique			
8	<p>Avez-vous rédigé un projet pédagogique ? Vous devez établir avec le chef d'établissement les conditions d'encadrement et/ou de non encadrement de l'activité en fonction des différentes caractéristiques (élèves, matériels, encadrants...). Vous ajouterez à ce projet tous les éléments nécessaires à sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif(s) pédagogique(s). • Nom du/des intervenant(s) : enseignant(s), intervenant(s) extérieur(s) bénévole(s) ou professionnel(s). • Place(s), rôle(s) et responsabilité(s) de tous les intervenants équipés spécifiquement dans le dispositif pédagogique. • Description des conditions d'encadrement des élèves : nombre d'élèves équipés individuellement et contrôlés par l'encadrement (décompté obligatoirement au début, pendant et à la fin de la séquence) et forme de groupement (taille des groupes, nombre de cordées). • Organisation pédagogique (spatiale, temporelle, sociale). • Tout éléments permettant de comprendre les choix pédagogiques pour favoriser un engagement raisonné et gradué des élèves, le partir-revenir, sur quels éléments fonder le renoncement éventuel. 		<p>Description point par point ou joindre le projet pédagogique complet :</p>
9	<p>La chaîne d'information, de contrôle et de sécurité reste-t-elle une activité permanente de l'enseignant et de lui seul ? Conformément à la circulaire nationale n° 2017-075 du 19-4-2017</p>		
10	<p>Les espaces de travail ou d'évolution sont-ils choisis et délimités, identifiés ou identifiables par les élèves et adaptés à leurs niveaux de compétence ?</p>		
11	<p>L'ensemble des protocoles, check-lists de sécurité, consignes, sont-ils rappelés aux élèves en préambule de chaque journée et traduits en consignes et gestes simples sous la forme d'outils opérationnels pour les élèves ?</p>		<p>Joindre un listing simplifié, opérationnel et spécifique.</p>

Pour tout ce qui concerne la période après l'enseignement ou la pratique

12

Un debriefing ou bilan de fin de séance sera-t-il réalisé par l'enseignant (avec ou sans le concours d'élèves mais sous l'unique responsabilité de l'enseignant) ? Il comprendra à minima :

- Décompte du nombre d'élèves.
- Bilan des attitudes adaptées (sécurité active et adaptative).
- Le degré de maîtrise des élèves (niveau de compétence) et mise en projet à court et moyen terme
- Examen qualitatif et quantitatif du matériel selon la pratique.

Vous joindrez à ce projet un exemple d'outil pour réaliser ce debriefing.

**Engagement des enseignants d'EPS
Pour application, d'un accord commun**

NOMS, PRENOMS, Date et Signatures :

Cadre réservé à l'équipe EPS de l'établissement

**Signature du chef d'établissement pour validation
Pour application, d'un accord commun**

Date, lieu et cachet de l'établissement :

Cadre réservé au chef d'établissement